

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

DU BUDGET PRIMITIF 2026

ET DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

RAPPEL REGLEMENTAIRE

L'article 107 de la loi NOTRe est venu compléter les dispositions de l'article L.2313-1 du CGCT en précisant :

« Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles et jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. »

Cette note présente donc les principales informations et évolutions du budget primitif 2024 de la commune.

ELEMENTS DE CONTEXTE

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2026. Il respecte les principes budgétaires : sincérité, annualité, unité, universalité, spécialité et équilibre.

D'un point de vue comptable, le budget se présente en deux parties, une section de fonctionnement et une section d'investissement. Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre, les recettes égalant les dépenses. La section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépense et de recettes nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité. L'excédent de recettes par rapport aux dépenses, dégagé par la section de fonctionnement, est utilisé en priorité au remboursement du capital emprunté par la collectivité, le surplus constituant de l'autofinancement qui permettra d'abonder le financement des investissements prévus par la collectivité.

Les objectifs du budget primitif 2026 de la commune de Sébazac-Concourès se traduisent par la volonté de maîtriser les dépenses de fonctionnement sans dégrader le niveau et la qualité du service public, par une stabilité de la fiscalité et par un programme d'investissements soutenu financé par autofinancement et par un recours à l'emprunt limité.

Ce budget est présenté avec la reprise des résultats de 2025.

Il s'équilibre :	en dépenses et recettes de fonctionnement à	3 276 063.04 €
	en dépenses et recettes d'investissement à	2 467 475.30 €

Evolution et structure de la population

Population totale en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2026 : 3 305 habitants (- 1 % par rapport à 2025).

	1968	1975	1982	1990	1999	2009	2014	2020	2022
Population	642	1727	2336	2703	2717	3031	3197	3330	3266
Densité moyenne (hab/km2)	24.9	66.9	90.5	104.7	105.2	117.4	123.8	129	126.5
	1968 à 1975	1975 à 1982	1982 à 1990	1990 à 1999	1999 à 2009	2009 à 2014	2014 à 2020	2020 à 2022	
Taux de natalité (‰)	14.8	11.9	9.8	8.8	10.5	10.1	9.3	8	
Taux de mortalité (‰)	7.3	5.3	4.8	4.6	4.4	5.5	5.7	6.1	

(sources : INSEE, RP 2011, RP2016 et RP2022, exploitations principales, géographie au 01/01/2025)

Taux de chômage des 15-64 ans par type d'activité sur la commune :

en 2022 = 3.5 % et en 2016 = 4.6 %

(sources : INSEE, RP 2011, RP2016 et RP2022, exploitations principales, géographie au 01/01/2025)

Catégories et types de logements :

Ensemble 1 556 en 2022 dont

- 91.4% de résidences principales, 3.2% de résidences secondaires et logements occasionnels, 5.4 % de logements vacants.
- 86.2 % de maisons
- 13.6% d'appartements

(sources : INSEE, RP 2011, RP2016 et RP2022, exploitations principales, géographie au 01/01/2025)

Ménages fiscaux

	2016	2021
Nombre de ménages fiscaux	1 324	1 317
Nombre de personnes dans les ménages fiscaux	3 298	3 009
Médiane du revenu disponible par unité de consommation (en euros)	23 436	25 330
Part des ménages fiscaux imposés (en%)	60	61

(sources : INSEE, DGFIP-CNAF-CNAV-CCMSA, fichier localisé social et fiscal en géographie au 01/01/2025)

Nombre d'établissements économiquement actifs en 2023

Ensemble 283 dont

- ✓ 8.8 % industrie manufacturière, industries extractives et autres,
- ✓ 10.6% construction,
- ✓ 26.5% commerce de gros et de détail, transport, hébergement et restauration,
- ✓ 1.1% information et communication,
- ✓ 2.8% activités financières et d'assurance,
- ✓ 2.8% activités immobilières,
- ✓ 17% activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien,
- ✓ 21.6 administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale,
- ✓ 8.8% autres activités de services.

(source : INSEE, Système d'information sur la démographie d'entreprises (SIDE) en géographie au 01/01/2025)

Les Ratios Financiers

Source DGFIP : les collectivités locales en chiffres 2024 – Strate de 2 000 à 3 500 habitants appartenant à un groupement fiscalisé (FPU)

	Commune de Sébazac-Concourès	Moyennes nationales de la strate *
Dépenses réelles de fonctionnement / population	557	903
Produit des impositions directes / population	445	478
Recettes réelles de fonctionnement / population	763	1085
Dépenses d'équipement brut / population	511	421
Encours de la dette / population	455	624
DGF / population	117	158

Dépenses de fonctionnement et Recettes de fonctionnement (ressources dont dispose la commune) : les communes subissent des pertes de recettes (baisse des dotations) liées au contexte national de réduction des dépenses publiques. Les élus s'efforcent à contenir les dépenses de fonctionnement en les optimisant et ont fait le choix de ne pas faire supporter de nouvelles charges financières à ses contribuables ou aux familles.

Produits des impositions directes : ce ratio représente les recettes émanant du contribuable (foncier bâti, foncier non bâti, taxe d'habitation sur maisons secondaires et logements vacants). La commune est un peu en dessous de la moyenne en raison du faible taux des contributions.

	Taxe Habitation (résidences secondaires et logements vacants)	Taxe Foncier Bâti	Taxe Foncier non Bâti
Taux commune de Sébazac-Concourès	9.50%	40.23%	98.46%
Taux moyen de la strate en 2024 (source DGFIP)	15.89%	36.94%	48.90%
Taux moyens communaux en Aveyron en 2024 (source DGFIP)	18.67	42.67%	87.23%

Dépenses d'équipement brut : ce ratio de 2024 montre un niveau d'investissement soutenu ;

En effet, un grand nombre de projets ont été réalisés comme :

- Le solde de l'aménagement des quartiers du Cros et des Genévriers
- La création d'un espace d'accueil des jeunes et périscolaire et construction de vestiaires et hall d'entrée de la salle polyvalente
- La rénovation des armoires d'Eclairage Public des villages de Sébazac, Concourès et Onet l'Eglise/Gajac
- L'aménagement du terrain de Quilles et des voies d'accès
- Le solde de la réhabilitation du bâtiment de la Mairie avec création d'un espace coworking
- Le solde des travaux de rénovation de l'école de Concourès
- L'achat d'une tondeuse Iseki
- L'achat d'une climatisation pour la salle des Associations, la pose d'une armoire électrique aux salles polyvalentes, l'achat de bornes incendie, de chaises

Encours de la dette : il s'agit du capital restant dû au 1^{er} janvier. Un certain nombre d'emprunts arrivent à échéance et permettent de contracter de nouveaux prêts afin de financer les investissements présents et futurs. Le montant de l'encours sera donc constant pour les années à venir.

DGF : La Dotation Globale de Fonctionnement est la part de la contribution de l'Etat au fonctionnement de la collectivité. Elle se décompose en cinq parts : une part en fonction du nombre d'habitants de la commune ; une part liée à la superficie de la commune ; une part « compensations » ; un complément de garantie qui visait à compenser les effets de la réforme de la DGF de 2004/2005 ; une dotation « parcs nationaux et parcs naturels marins ».

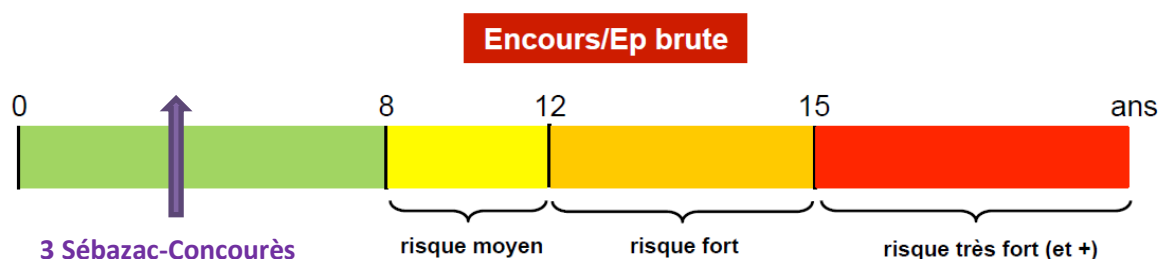
Les Marges d'Epargnes et Capacité de désendettement

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Epargne Brute	513 032	571 463	534 037	538 508	672 500	629 846
Epargne Nette	-177 715	420 542	389 501	418 475	525 771	487 139
Variation EGC (excédent global de clôture)	300 054	165 888	-774 050	279 103	254 571	-113 182
Encours de la Dette	944 308	793 388	763 851	1 143 818	1 532 089	1 903 496
Ratio de capacité de désendettement	1.94 années	1.39 années	1.43 années	2.12 années	2.28 années	3.02 année
Encours de dette	944 308	793 308	763 851	1 143 818	1 532 089	1 903 496
Encours de dette/Recettes de gestion	47%	35%	33%	46%	59%	72 %

Cela signifie que l'autofinancement dégagé par le fonctionnement (l'épargne brute qui est de 629 846 €) permet de couvrir largement le remboursement annuel du capital de dette (qui est de 142 706.41 € en 2025).

Le montant de l'encours de la dette pour 2025 s'élève à 1 903 496 euros en raison du déblocage du solde de l'emprunt contracté en 2023 pour 400 000 euros.

Il faudra donc 3 années d'épargne brute pour rembourser le stock de dette restant dû au 31/12. Au regard de l'échelle du risque, la commune se trouve donc dans la situation suivante :



Orientations et projets municipaux pour l'année 2026

Dans un contexte d'incertitude quant au maintien des concours et des compensations de l'Etat aux collectivités, la construction budgétaire s'est faite à taux d'imposition identiques à 2025 et avec un emprunt prévisionnel de 140 844.86 € qui grâce à l'extinction de la dette permet des annuités constantes.

Sur la base de ces objectifs de gestion, l'action municipale se traduit par :

1. Ne pas augmenter les impôts locaux :
 - a. Taxe d'habitation sur résidences secondaires et logements vacants = **9.50%**
 - b. Taxe foncière sur les propriétés bâties = **40.23 %**
 - c. Taxe foncière sur les propriétés non bâties = **98.46 %**
2. Maitriser les dépenses de fonctionnement pour compenser la baisse des dotations de l'Etat mais sans détériorer la qualité des services publics communaux
3. Maintenir un montant annuel du capital d'emprunt inférieur à 210 000 € avec nouvel emprunt pour 2025 qui ne se contractualisera pas car il concernera les subventions d'investissement non notifiées à ce jour.
4. Poursuivre les investissements. En 2026, la commune investira à hauteur de 2 317 475.30 € (hors remboursement capital d'emprunt).

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

BUDGET PRIMITIF 2026

A – LE BUDGET PRIMITIF 2026

Le budget primitif 2026 est composé cette année du budget principal uniquement. Le budget annexe lotissement Le Colombier a été clôturé fin 2025.

Le budget primitif de la commune de Sébazac-Concourès s'élève à 5 743 538.34 € répartis de la manière suivante :

Dépenses / BP 2026	Fonctionnement	Investissement	Total des opérations réelles
Budget principal	3 276 063.04	2 467 475.30	5 743 538.34
TOTAL	3 276 063.04	2 467 475.30	5 743 538.34
<i>Structure</i>	<i>100.00%</i>	<i>100.00%</i>	<i>100%</i>

B – LE BUDGET PRINCIPAL 2026 – LE COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

Le budget principal 2026 de la commune atteint un volume global de 5 743 538.34 €, en baisse de 2.7% par rapport aux prévisions totales 2025 (BP + DM).

Conformément aux orientations budgétaires prises en Bureau des Adjointes et en commission Finances, ce budget s'équilibre sans augmentation de la pression fiscale.

1- Les recettes de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement, en baisse de 7 % par rapport au compte financier unique 2025, s'établissent à **2 433 780.00 €**.

Chapitre	Libellé chapitre	CFU 2025	BP 2026	évolution
013	Atténuation de charges	11 326.47	11 400.00	73.53
70	Produits des services	185 364.74	182 180.00	- 3 184.74
73	Impôts et taxes	161 348.00	160 000.00	- 1 348.00
731	Fiscalité locale	1 655 059.71	1 631 000.00	- 24 059.71
Dont	Fiscalité directe	1 522 694.00	1 500 000.00	- 22 694.00
74	Dotations, subventions et participations	457 092.22	356 300.00	- 100 792.22
Dont	Dotation globale de fonctionnement	112 376.00	100 000.00	- 12 376.00
75	Autres produits de gestion courante	168 678.78	91 400.00	- 77 278.78
76	Produits financiers	-	-	-
77	Produits exceptionnels	1 980.00	1 000.00	- 980.00
78	Reprise sur amortissements et provisions	267.08	500	232.92
TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT		2 641 117.00	2 433 780.00	- 207 337.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	544.00	-	- 544.00
002	Excédent antérieur reporté fonctionnement	470 934.04	842 283.04	371 349.00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		3 112 595.04	3 276 063.04	163 468.00

La fiscalité

Le produit de la fiscalité directe (taxe d'habitation et taxes foncières) est évalué à 1 500 000 €.

La commune perçoit toujours une attribution de compensation versée par Rodez Agglomération pour le même montant qu'en 2025, soit 98 000 €. La dotation de solidarité communautaire est comme pour 2025 imputée du FPIC (fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales). Elle est prévue à hauteur de 62 000.00 €.

La fiscalité indirecte (droits de mutation, taxe sur l'électricité) s'établit à 129 000.00 €, soit un montant prévisionnel équivalent au CFU 2025.

Les dotations de l'Etat

La baisse des concours financiers de l'Etat continue en 2026 et a un impact significatif sur les recettes de la commune. Le montant de la DGF, qui diminue sensiblement tous les ans, a été prévu à hauteur de 100 000.00 €. La dotation de solidarité rurale est estimée à 220 000.00 € légèrement en baisse par rapport à 2025.

Les dotations de compensations fiscales s'élèvent à 19 000.00 €.

Les produits des services

Les recettes générées par les tarifs votés en conseil municipal en contrepartie des services à la population (restauration scolaire, redevances coworking, concessions au cimetière, remboursement frais EPA...) sont estimées à 182 180 €.

Autres recettes

Elles sont principalement constituées des loyers perçus (75 000€), des recettes exceptionnelles comme les remboursements d'assurance à la suite de sinistres, la participation à la location des minibus, les remboursements des frais de gestion du SIVU RAM. Ces recettes sont en baisse significative par rapport au CFU 2025 car le report de l'excédent du budget annexe du Colombier a abondé les recettes de 62 097.73 € en 2025.

2- Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement connaissent une augmentation de 420 449.87 € par rapport au compte financier unique 2025, liée au virement à la section d'investissement qui s'élève à 1 188 155.14 euros.

Chapitre	Libellé chapitre	CFU 2025	BP 2026	Evolution
011	Charges à caractère général	807 427.58	850 210.00	42 782.42
012	Charges de personnel	854 827.75	892 129.07	37 301.32
014	Atténuation de produits	0.00	0.00	0.00
65	Autres charges de gestion courante	278 318.02	304 668.83	26 350.81
66	Charges financières	34 358.95	40 000.00	5 641.05
67	Charges exceptionnelles	0.00	800.00	800
TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT		1 974 932.30	2 087 807.90	58 202.60
023	Virement à la section d'investissement	878 156.87	1 188 155.14	309 998.27
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 524.00	-	- 2 524.00
6817	Dotations aux provisions pour dépréciation	0	100	100
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		2 855 613.17	3 276 063.04	420 449.87

3- Le financement de l'investissement

Le financement des investissements sera assuré :

- par un prélèvement sur le budget 2026 de la section de fonctionnement de 1 188 155.14 €
- par les dotations et fonds divers (FCTVA, excédent de fonctionnement capitalisé) pour 592 855.70 €
- par les subventions d'investissement à hauteur de 545 619.60 €. Il est à noter que seules les subventions notifiées par les partenaires financiers sont inscrites dans le budget 2026. D'autres seront attribuées en cours d'année.

Après avoir pris en compte l'ensemble des moyens de financement (épargne nette et recettes d'investissement) ainsi que la reprise des résultats de l'exercice 2025 (déficit d'investissement reporté, affectation de l'excédent de fonctionnement capitalisé, restes à réaliser), une prévision d'emprunt de 140 844.86 € sera nécessaire pour équilibrer la section d'investissement qui en fonction de l'attribution en attente de subventions supplémentaires ne sera pas réalisé.

4- la section d'investissement

La section d'investissement s'établit à **2 467 475.30 €** s'équilibrant ainsi en recettes et en dépenses :

Recettes

Chapitre	Libellé chapitre	CFU 2025	BP 2026
10	Dotations, Fonds divers et réserves	1 053 703.00	592 855.70
13	Subventions d'investissement	430 242.97	545 619.60
16	Emprunts et dettes assimilés	514 178.35	140 844.86
20	Immobilisations incorporelles	-	0
21	Immobilisations corporelles	1104.02	0
204	GFP Biens mobiliers	0	0
TOTAL RECETTES RELLES D'INVESTISSEMENT		1 999 228.34	1 279 320.16
021	Virement de la section de fonctionnement	878 156.87	1 188 155.14
001	Excédent d'investissement reporté	-	-
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 524.00	-
041	Opérations patrimoniales	174387.11	0
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		3 054 296.32	2 467 475.30

Dépenses

Chapitre	Libellé chapitre	CFU 2025	BP 2026
001	Déficit d'investissement	430 961.98	456 485.52
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 399.55	35 319.92
16	Remboursement d'emprunt	142 721.41	150 230.00
20	Immobilisations corporelles (frais d'étude)	0.00	5 000.00
204	Subventions d'équipement versées	0.00	240 000.00
21	Immobilisations corporelles	1 880 710.92	1 578 439.86
23	Immobilisations en cours	-	2 000.00
26	Participations et créances rattachées	1 900.00	-
TOTAL DEPENSES RELLES D'INVESTISSEMENT		2 457 693.86	2 467 475.30
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	544.00	-
041	Opérations patrimoniales	174 387.11	0.00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		2 632 624.97	2 467 475.30

Les principales opérations d'investissement prévues au budget 2026 sont les suivantes :

- Réfection de la toiture du gymnase = 710 000 €
- Implantation des panneaux photovoltaïques sur le toit du gymnase = 140 000 €
- Aménagement de la cour de l'école de Concourès = 170 000 €
- Solde de la Création d'un espace d'accueil des jeunes et périscolaire et construction de vestiaires et hall d'entrée de la salle polyvalente = 50 000 €
- Solde de la réhabilitation de la salle d'Onet l'Eglise = 70 000 €
- 1ère subvention versée à Rodez Agglomération pour la maison de santé = 240 000 €

- Réfection toitures (Dojo, Ecoles, Stade) = 100 000 €
- Chaudière et chauffage (Ecole, salles polyvalentes, RPE) = 50 000 €
- Réfection des trottoirs de l'avenue du Tindoul = 40 000.00 €
- Sécurisation entrée Onet l'Eglise et Etude pistes cyclables = 30 000 €
- Achat camion + outillages techniques = 40 000 €
- Mise en place GTC bâtiment Mairie = 18 000 €

5- Le personnel communal

Le chapitre 012 (charges de personnel) connaît une augmentation de 5.10 % en 2025.

Cependant, il est à noter des évolutions de salaires liées à :

- Augmentation des cotisations patronales et salariales
- Avancements d'échelon pour 9 agents

Le prévisionnel des charges de personnel pour l'exercice 2025 s'établit à **850 323.08 €**

- ***Effectifs des fonctionnaires stagiaires et titulaires relevant du Statut de la Fonction Publique territoriale :***
 - 19 ETP (équivalent temps plein) dont 1 agent cadre de catégorie A, 1 agent de catégorie B et 16 agents d'exécution de catégorie C.
- ***Effectifs des agents contractuels relevant du Statut de la Fonction Publique Territoriale***
 - 4 agents recrutés dans le cadre de remplacement d'agents titulaires indisponibles

C – LE BUDGET ANNEXE LE COLOMBIER 2026

Les opérations du lotissement étant achevées, tant sur le plan foncier que sur le plan financier, la clôture définitive du budget annexe Le Colombier a été approuvée par délibération du 01/12/2025.